

communautés marginales. Le comportement du volontaire en zone marginale, indépendamment des éléments techniques et matériels qu'il apporte pour améliorer la situation sociale du quartier, doit tendre à faire participer ses habitants, par des actions concrètes, à la solution de leurs problèmes propres.

Des expériences pilotes ont déjà eu lieu dans des quartiers de plusieurs villes d'Espagne où volontaires et professionnels travaillent de concert afin de rendre les programmes sociaux plus efficaces et de «dynamiser» la participation de tous au bien-être social.

Diffusion du droit international humanitaire

SECOND SÉMINAIRE ARABE DE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Le second séminaire arabe de droit international humanitaire a eu lieu du 15 au 24 novembre 1986 à Amman. Il était organisé par le Croissant-Rouge jordanien.

Un premier séminaire avait eu lieu déjà à Amman en avril 1981. Il faisait partie de la «première génération» des Séminaires régionaux de diffusion du DIH et avait été organisé à l'initiative du CICR par la Société nationale du Croissant-Rouge jordanien, en collaboration avec le CICR.

La séance d'ouverture de ce second séminaire a été honorée de la présence du professeur Daniel Frei, membre du Comité international, représentant le Président du CICR, ainsi que du Président de la Ligue, M. Enrique de la Mata. M. Yves Sandoz, directeur adjoint du CICR et M. Fritz Wendl, conseiller juridique de la Ligue, ont participé à la séance de clôture.

Quant à M. François Gillioz, responsable du bureau Moyen-Orient de la division Coopération-Diffusion, il a participé à tous les travaux du séminaire, assisté de M. A. Zemmoli, juriste tunisien dont le concours a été précieux au niveau de la traduction.

La Ligue, pour sa part, a été représentée pendant les travaux du séminaire par M^{me} Yolande Camporini, conseillère technique pour les affaires statutaires et la diffusion, puis par M^{lle} F. Hamarneh, collaboratrice à la zone Moyen-Orient de la Ligue.

Les participants au nombre d'une soixantaine étaient répartis entre membres du Croissant-Rouge jordanien et de divers ministères (Santé, Affaires étrangères, Information et Education) ainsi que des membres des forces armées et de la Défense civile d'une part, et d'autre part, des représentants des Sociétés nationales du Croissant-Rouge de: Arabie Saoudite, Bahrein, Djibouti, Emirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Libye, Soudan et République arabe du Yémen ainsi que ceux du «Croissant-Rouge palestinien» et du «Croissant-Rouge érythréen».

Ce séminaire était co-présidé par le D^r Ahmad Abu-Goura, président du Croissant-Rouge jordanien et président de la Commission Permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et par M. Abdel Ghani Ashi, secrétaire général des Sociétés du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge arabes.

Les conférenciers, tous professeurs de droit, se sont remarquablement adaptés à leur auditoire qu'ils ont su convaincre. Citons parmi les orateurs, le D^r Mohammad Aziz Shukri, de l'Université de Damas, et les professeurs égyptiens Salah el Din Amer et Saïd Daqqaq avec qui d'intéressants contacts ont été établis.

En conclusion, les travaux du séminaire qui s'adressait à des milieux du Croissant-Rouge et gouvernementaux, se sont révélés d'un niveau élevé et ont particulièrement souligné l'importance de la diffusion.

V^e SÉMINAIRE RÉGIONAL AFRICAÏN SUR LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Pour la cinquième fois, le désormais traditionnel séminaire régional africain sur le droit international humanitaire s'est tenu à Yaoundé, du 26 novembre au 4 décembre 1986, organisé par l'Institut Henry-Dunant et l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), avec la collaboration du CICR.

Ce séminaire dont le but était de traiter le droit international humanitaire dans ses multiples aspects et dans ses récents développements, a été suivi par 78 participants — diplomates, juristes, professeurs d'universités, journalistes, membres des forces armées et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge — venant de 28 pays d'Afrique. Parmi eux se trouvaient une trentaine d'étudiants de l'IRIC.

Les séances d'ouverture et de clôture du séminaire ont été honorées de la présence du ministre des Affaires étrangères du